

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Association des résidants du Lac Carillon,

Le samedi 11 octobre 2014, à 10h30.

4164, Chemin du Huard, Lac Carillon, Saint-Ubalde

Étaient présents:

Serge Allard

Pierre Bédard

Louis Bégin

Olivier Bégin

Gérald Bertrand

Magella Bérubé

Lucille Bourbonnais

Gilles Bourgeois

Stéphanie Coulombe

Emma Cyr

Anne Dallaire

Guy Faber

Jean-Louis Fiset

Denis Frenette

Hélène Gauvin

Andrée Giguère

Jocelyne Gingras

Claire Huot

Serge Lachance

Fannie Lamarche

Michel Lamoureux

Gérard Langlois

Martine Lefebvre

Thérèse Légère

Suzanne Léveillé

Nathalie Miller

Anne Morel

Yves Ouellet

Denis Pelland

Daniel Plourde

Michel Poirier

Sébastien Richard

Jocelyne Roberge

Claude Marie Scorsone

Mot de bienvenue

Serge Lachance souhaite la bienvenue à cette 23^e assemblée générale annuelle de l'ARC et remercie encore une fois mesdames Diane Blouin et Suzanne Léveillé qui ont été les bâtisseurs de cette Association en 1991.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Lachance, président fait lecture des points à l'ordre du jour.

Proposé par Andrée Giguère, secondé par Daniel Plourde et adopté à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour avec l'ajout des points 8.3, 8.4 et 8.5.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 octobre 2013

Le procès-verbal étant disponible sur le site de l'Arc, *il est proposé par Pierre Bédard, secondé par Suzanne Léveillé et adopté à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 octobre 2013.*



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

3. États financiers 2013

M. Jean-Louis Fiset présente et commente les états financiers de l'année 2013. Revenus 3 180,14 \$, dépenses 1 413,41 \$, bénéfice net de 1 766,73 \$. Le total du passif et de l'avoir est de 5 727,22 \$.

Il est proposé par Claire Huot secondé par Denis Pelland et adopté à l'unanimité d'accepter les états financiers tel que présentés.

4. Rapport du vérificateur des États financiers 2013

La vérificatrice, Mme Jocelyne Roberge, fait mention de l'exactitude des montants.

5. Situation financière 2014

M. Jean-Louis Fiset fait mention de la situation financière de l'Association au 30 septembre 2014 pour l'année 2014.

Revenus 160,00 \$, dépenses 340,95 \$, perte net de 180,95 \$. Le total du passif et de l'avoir est de 5 546,27 \$.

M. Fiset mentionne que, comme nous n'avons plus de revenu de Lotomatique, on devra probablement augmenter la cotisation à 20,00 \$ annuellement.

6. Nomination d'un vérificateur pour 2014

Il est proposé par Claire Huot, secondé par Hélène Gauvin et adopté à l'unanimité que Jocelyne Roberge soit responsable de la vérification des états financiers pour l'année 2014.

7. Cotisation et coordonnées

Le président fait mention que la cotisation est toujours à 10,00\$ pour l'année 2014 et invite les gens à rencontrer le trésorier afin d'acquitter leur cotisation annuelle.

8. Suivi des dossiers

8.1. Parc naturel régional de Portneuf

8.1.1. Poste d'accueil à la plage

Un poste d'accueil a été installé entre le chemin de la Plage et le lac et ce malgré nos recommandations.

Une rencontre avec le maire de St-Ubalde, le directeur des loisirs et le coordonnateur du parc afin de faire déplacer ce bâtiment avait été tenue. Le maire semblait d'accord avec notre position, mais la décision prise par le CA du Parc régional est de tourner un peu le bâtiment et de refaire son recouvrement extérieur.

Vous avez eu un bref résumé sur le site.

Le président invite les membres à faire connaître leur réaction et commentaires au maire de St-Ubalde qui est aussi vice-président du CA du Parc régional et de mettre en copie conforme l'ARC.



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

8.1.2. Quai – St-Ubalde

Le quai qui a été installé sur la plage sera déplacé vers l'est afin de libérer la plage. Son installation à cet endroit est une erreur du fournisseur.

Pour ce qui est du quai du chemin de la Marina, on m'a promis qu'il serait réparé mais quand...

8.1.3. Projet développement

On envisage peut-être d'installer sur les sites de camping des genres de tentes permanentes dont le parc ferait la location et possiblement aussi sur les terrains du chemin du Colvert. Cependant si le parc procède pour ces terrains, autre accès au lac pour ces terrains sera développé car ils trouvent que la plage n'est pas assez grande...

8.2. Accès au lac pour les terrains de la rue des Ballades

En 2007, lors du projet de développement, le ministère des Ressources naturelles nous avait promis une bande riveraine de 15 mètres intégrale afin de protéger le lac.

Cette particularité devait être inscrite sur les contrats de vente sauf que le Ministère n'a pas respecté sa promesse.

Une bande riveraine de 15 mètres intégrale, veut dire que personne ne peut altérer le terrain dans cette bande, ne pas enlever de souche, ne pas remuer le sol, etc. C'est le meilleur moyen de contrôler l'érosion et l'apport de sédiments vers le lac.

C'est suite à des travaux réalisés par des résidants, quand nous nous sommes informés au Ministère et à la municipalité, que nous avons su que cette particularité n'avait pas été inscrite comme promis au contrat de vente.

Il est important de protéger les rives, car si un jour notre lac a des algues bleu-vert, nous en subirons tous les conséquences financières.

8.3. Renouvellement de mandat :

Suite au départ de Pierre Lefebvre, nous avons demandé à Daniel Plourde s'il voulait remplacer Pierre jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Comme le terme de Pierre finissait en 2015, il faut aujourd'hui que l'assemblée générale officialise ce poste

Il est proposé par Serge Lachance et secondé par Louis Bégin de nommer Daniel Plourde au poste d'administrateur jusqu'en 2015

Les mandats de Donald Dryburgh, Fannie Lamarche, Denis Pelland et de Serge Lachance viennent à échéance cette année, après consultation et comme personne ne se propose comme relève, ceux-ci acceptent de continuer.



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

Comme Donald Dryburgh est retenu à l'extérieur pour obligation familiale, il avait confirmé au président qu'il acceptait de continuer.

Il est proposé par Claire Huot et secondé par Denis Frenette de renouveler les mandats de Donald Dryburgh, Fannie Lamarche, Denis Pelland et de Serge Lachance jusqu'en 2016.

8.4. Bacs de rebuts et de récupération

M. Caouette de NDDM a avisé Donald que si des matériaux de construction sont encore retrouvés dans les bacs de rebuts ou de récupération, la municipalité va les enlever.

Il y a un Écocentre à NDDM et à St-Ubalde, il semble que peu importe votre municipalité, vous pouvez aller dans l'écocentre de votre choix.

Le président va vérifier cette information et elle sera diffusée sur le site Internet.

On fait aussi mention des meubles ou autres déchets près des bacs à St-Ubalde, il semble que la municipalité ne veut plus ramasser ceux-ci. Un appel sera fait pour vérifier le tout.

Un membre spécifie aussi que les bacs du côté de NDDM ne sont pas vidés régulièrement.

8.5. Site Internet

Quelques statistiques qui nous prouvent que notre site est devenu un incontournable :

De novembre 2013 au 6 octobre 2014 : 27 474 visites pour un total de 59 212 pages visitées;

Une moyenne mensuelle de 82 visites par mois pour un total de 176 pages visitées.

Le sujet de la publicité sur le site est encore abordé et le CA se penchera sur ce dossier afin de procéder.

9. Santé du lac Carillon

On a fait ± 8 sorties pour des tests de transparence, 3 sorties pour des prélèvements d'eau pour analyses et les équipes de périphyton, Carole Paré, Daniel Plourde et Olivier Bégin ont fait leurs relevés pour une 2^e année consécutive, merci pour leurs implication.

Daniel Plourde explique aux membres comment sont effectués les relevés de périphyton.

Comme les relevés de périphyton sont un nouveau protocole expérimental, on ne sait pas exactement quand et quels résultats ça va donner. Le RSVLacs nous avait demandé si nous voulions procéder pour 3 ans.



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

Concernant les prélèvements et les tests de transparence, il ne reste qu'à attendre les analyses du Ministère.

Trois fascicules qui ont été distribués à plusieurs personnes cet été sont disponibles pour les membres :

- Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau
- Algues bleu-vert – Agissez avec prudence!
- Aménagement et entretien des propriétés résidentielles

10. Période de questions

10.1. Coupe d'arbres :

On déplore qu'un résidant du lac Carillon coupe des arbres en arrière de certaines résidences et ailleurs dans la forêt.

Suite à des vérifications avec le ministère des Ressources naturelles, aucun permis de coupe de bois à des particuliers n'a été donné dans le secteur.

Suite à des plaintes officielles, des enquêteurs du Ministère sont venus constater sur les lieux. Ils nous suggèrent fortement de les appeler si nous voyons encore de tel comportement afin que les responsables de tel méfait soient pris sur le fait.

Les coordonnées seront inscrites sur notre site Internet.

10.2. Chemin du lac Carillon

Plusieurs s'interrogent à savoir si c'est parce que nous sommes maintenant inclus dans le Parc naturel régional de Portneuf que le chemin du Lac Carillon est en si mauvais état.

Le président demande aux membres de se plaindre à la municipalité, plus il y aura de plaintes, plus ça bougera, du moins on l'espère.

10.3. Fosses septiques

Sur certains terrains à Notre-Dame-de-Montauban, il y a des roulottes d'installées. Un villégiateur s'interroge sur les installations septiques de ces roulottes.

Nous prendrons information auprès de la municipalité.

11. Levée d'assemblée

Levé d'assemblée à 11h45.